



ASSOCIATION CANTONALE
DES MUSIQUES
GENEVOISES

Fondée en 1984

Rapport des vérificateurs des comptes

La vérification des comptes s'est déroulée le JEUDI 19 novembre 2009, aux Acacias, en présence de M. Frédéric GUENIAT, président de la Lyre de Chêne-Bougeries, 1^{er} titulaire, et de M. CUDRE Jean-Bernard, président de la MPG, ainsi que de Mme D'APPEN-ZÄHNER Claudia, suppléante.

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale de l'année 2008, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association Cantonale des Musiques Genevoises, (ACMG) pour l'exercice 2008 – 2009, lesquels présentent un bénéfice de CHF 11'180.10

Nous avons examiné, par sondage et avec attention, les pièces enregistrées durant l'exercice écoulé, tant dans le journal des écritures, que celles portées sur le compte bancaire.


Nous avons eu les réponses à toutes nos questions et suggestions.

Nous avons constaté que la comptabilité est bien tenue. En conclusion, nous invitons l'assemblée à donner décharge au trésorier et au comité. Nous présentons nos chaleureux remerciements à M. Fabien JEANBOURQUIN pour son dévouement et la bonne tenue des comptes.


Genève, le 19 novembre 2009

Les vérificateurs de comptes

**Musique La Lyre de
Chêne-Bougeries**


Frédéric GUENIAT
Bernard METRAILLER

**Fanfare Municipale de
Collonge-Bellerive**


Claudia DAPPEN ZÄHNER
Suppléant

MPG


Jean-Bernard CUDRE